

PROCÈS VERBAL ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

DIMANCHE 20 AOUT 2023 10H00

La séance est présidée par Mr Jean-Philippe Civade.

Ordre du jour :

1. Ouverture de l'AG ordinaire par le Président, pointage des présents et des procurations
2. Présentation du rapport moral par le Président
3. Mise au vote de l'adoption du rapport moral
4. Présentation du bilan financier par le Président
5. Mise au vote de l'adoption du rapport financier
6. Tirage au sort des sortants du Conseil d'Administration et point sur les candidatures
7. Vote pour l'élection des candidats déclarés au Conseil d'Administration
8. Questions diverses

1. Ouverture de l'AG ordinaire

Membres présents :

- Alex Urbino
- Dominique Fontanon
- Florence Vardon Nikolas
- Jean-Philippe Civade
- Michel Pochitaloff
- Florence Nathalie Brun
- Eric Pagard
- Dimitri Garrigou
- Evelyne Jarrand Allier

Membres du C.A Absents et non excusés

- aucun

Membres représentés par des pouvoirs :

- Muriel Fontanon

Après avoir vérifié les procurations et fait le pointage des présents, le président ouvre la séance à 10h10.

2. Présentation du rapport moral par le Président

Effectifs :

Le nombre de cours dispensés est en très grosse augmentation cette année. Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte. Le premier d'entre eux est le remplacement des enseignants démissionnaires par de nouveaux avec une plus grande disponibilité de planning et de compétences :

- Démission d'Aurélien Guérin et remplacement par :
 - Ivan Mur (Saxophone ; formation musicale)
 - Dimitri Garrigou (Guitare moderne, Ukulélé, Basse, Ensembles)
- Remplacement du 3^e enseignant de Piano par Marco Bisaccia
- Remplacement de l'enseignante de Violon par Catherine Delaunay

Mais de nouveaux cours ont également été créés :

- Recrutement de Lena Roussel à l'éveil musical, qui n'avait plus d'enseignante depuis 12 mois
- Ouverture d'une nouvelle classe « Moment Musicaux » avec Lena Roussel, pour les enfants de 0 à 3 ans accompagnés des parents (projet à l'initiative de Léna).
- Ouverture d'une nouvelle classe de basse Par Dimitri Garrigou
- Ouverture d'une nouvelle classe de Ukulélé Par Dimitri Garrigou
- Ouverture de cours de percussions / Cajon par Ivan Hernandez.
- Ouverture d'un 2^e ensemble par Marco Bisaccia

Ainsi, à part les cours de Violon (-2) et Saxophone (-1), pour lesquels certains des anciens élèves restaient très attachés à la précédente enseignante, tous les cours sont en progression nette.

A noter également que certains des nouveaux enseignants ont ramenés certains de leurs anciens élèves avec eux.

Enfin, on mesure également un impact positif de l'accroissement de la démographie de Saint Aunès, avec de nouveaux membres venant des nouveaux lotissements.

Voici les effectifs comparés 2020/2021 <> 2021 2022 et une prévue de 2022/2023 :

Cours	2020/2021	2021/2022	2022/2023
Piano	24	30	39
Batterie	8	11	14
Violon	2	5	3
Chant	2	3	0
Sax	6	3	2
Guitare Moderne	7	4	24
Guitare Classique	13	7	11
Solfège	13	15	17
Ensemble	4	4	8
Eveil	10	0	17
Moments musicaux	0	0	6
Basse	0	0	3
Percussions	0	0	1
Ukulélé	0	0	1
Total	89	82	152
Variation		-7,87%	85,37%

Enseignants :

En Juin 2022, nous avons reçu les démissions de plusieurs enseignants salariés :

- Alexia (Violon, solfège)
- Aurélien Guérin (Guitare moderne, Ukulélé, Saxophone, Ensembles, Solfège)

De plus, Damien Munos (contractuel / Piano) nous a signifié ne plus souhaiter continuer.

Ceci nous a conduit aux actions suivantes :

- Piano : Remplacement de Damien Munoz par Marco Bisaccia, autre prestataire de services
- Eveil / Moments Musicaux : Signature d'un contrat de prestation de services avec Lena Roussel
- Basse, Guitare électrique, Ukulélé, Ensembles : Signature d'un contrat de prestation de services avec Dimitri Garrigou
- Saxophone, Formation musicale : Signature d'un contrat de prestation de services avec Yvan Mur

Cours :

Les cours cette année ont pu avoir lieu totalement en présentiel.

Nous avons pu lors de l'élaboration du planning, mesurer d'assez grosses difficultés le mercredi liées aux occupations de salles. Ceci a notamment obligé à :

- Limiter l'amplitude des cours de certains enseignants ;
- Faire déménager les enseignants d'une salle à l'autre durant leur journée de cours pour optimiser l'usage de la grande salle.

Par ailleurs, une gêne importante a pu être notée entre certains cours se déroulant dans des salles adjacentes :

- Cours se déroulant dans la salle Piano lorsque la salle Batterie est utilisée pour des cours de batterie
- Guitare classique ou électrique lorsqu'il y a des cours de piano à côté
- Ensembles lorsqu'il y a des répétitions du groupe de rock à côté
- Chorale de Saint Aunès lorsqu'il y a des répétitions de groupes d'ensembles à côté

Stage

Cette année nous avons tenté d'organiser un stage de gestion de groupe / enregistrement en Juillet. Malheureusement, il y avait que 3 inscrits, les personnes qui avaient indiqué être intéressées n'étant pas disponibles aux dates proposées. Notre seuil de rentabilité étant à 6 personnes, nous avons donc procédé à l'annulation du stage et au remboursement des inscrits.

Bureau / Vie de l'association:

Mme Christelle Alchini a démissionné du bureau de son poste de Secrétaire ainsi que de son poste d'administrateur en Janvier. Il a été décidé par le Président et le Trésorier d'attendre la prochaine AG pour procéder à son remplacement.

A noter que pour la première année, nous avons mis en place une inscription avec paiement sécurisé via « Helloasso » sur notre site Internet. Ceci a permis de collecter plusieurs milliers d'euros ce qui est un bon début.

Relations Mairie :

Lors de notre rendez vous pour les subventions, nous avons à nouveau matérialisé notre besoin d'une connexion haut débit au centre associatif dès septembre en vue d'ouvrir une classe d'informatique musicale à la rentrée. Ne voyant aucune progression à fin Juillet (soit 18 mois après la 1ere demande) nous avons décidé à nouveau de ne pas ouvrir cette classe pour la saison 2023/2024 tout comme en 2022/2023.

Nous avons tout comme l'année dernière remonté nos difficultés quant à l'isolation phonique entre la grande salle de l'école de musique et la grande salle et entre les 2 petites salles. Nous n'avons eu aucune réponse écrite à cette demande de travaux et ne savons pas si elle a été effectivement prise en compte.

Enfin, face aux difficultés de planning le mercredi notamment, nous avons demandé à étudier la possibilité de nous prêter une salle supplémentaire (adjacente à l'école) le mercredi après midi. Le nouveau centre associatif ouvrant en septembre, les plannings d'occupation des salles devraient être revus nous permettant peut être d'avoir cette salle. Cette demande a initialement été faite en Mars, réitérée en Mai et en Juillet par écrit. A ce jour nous n'avons aucun retour malgré l'imminence de la rentrée.

Enfin, fin Juillet, la Marie a changé les clés de l'école de musique, nous empêchant d'accéder aux salles. Un courrier nous a simultanément été adressé pour occupation « en dehors des créneaux autorisés » et nous rappelant que la mise à disposition de la salle s'arrête une fois l'année scolaire écoulée et que dans tous les cas tout est fermé en Aout.

Etant hors convention, puisque rien ne nous a été proposé à signature depuis 2020, et la dernière convention signée ne mentionnant rien sur ces sujets, nous avons fait une réponse argumentée contestant :

- La notion de planning scolaire
- La notion d'autorisation préalable d'usage, puisque les salles nous sont dédiées et que tout l'activité n'a pas lieu pendant les vacances scolaires

Nous avons demandé par écrit un rendez-vous au maire le 2/08, et relancé les 9/08 et 16/08 sans succès. Nous sommes en effet très pénalisés par cet état de fait, et il devient compliqué de gérer les rendez vous (2 entretiens de recrutement, réunions avec de candidats au CA, entretien du matériel, etc..) même si une solution nous a été proposée à titre exceptionnel pour l'organisation du CA et la récupération de matériel.

Auditions publiques, représentations, sorties :

- Une audition a été mise en place les 7 et 8 Juin 2023, de 19h00 à 20h30 dans la salle polyvalente. Pas de soucis particuliers quant à son déroulement, pour le plus grand plaisir des musiciens et du public.
- Nous sommes également intervenus avec une classe d'ensemble lors du repas annuel du tennis (19 Juin) pour un peu plus de 1h30 de concert (2 formations).
- Enfin, nous avons pu bénéficier de l'installation de la scène mise en place pour les « Miss Hérault » afin de faire un spectacle le Dimanche 25 Juin dans l'après-midi pour les 30 ans de l'association, en présence de Mr le Maire. Plusieurs formations se sont succédées après des performances des élèves, dont l'école de musique de Lunel Vieil, invitée pour l'occasion. L'école de Mauguio avait également été également invitée mais n'a pas donné suite.

Le taux de fréquentation de cet événement a malheureusement été très faible (moins d'une centaine de personnes sur l'après midi), malgré la communication faite (Midi Libre, emailing à près de 500 St Aunésois, affiches). Il sera peut-être nécessaire de revenir à une date plus classique (21 Juin en soirée) pour organiser ce type d'évènement.

Subventions :

Lors de notre rendez-vous annuel pour présenter notre demande de subvention en Mars, nous avons monté un dossier demandant 2100 euros de supplément sur la subvention pour faire face à l'augmentation des effectifs. Celle-ci a été refusée sans justification.

Nous avons également monté un premier dossier de subvention pour un montant de 1500€ au Département. Celui-ci a été refusé. Renseignements pris, il s'avère qu'il est fréquent / normal que le premier le soit et ils nous ont recommandé de réitérer l'année prochaine pour avoir plus de succès.

3. Mise au vote du rapport moral

Adoption du rapport Moral :

Le rapport moral a été adopté à l'unanimité par vote à main levée.

4. Présentation du rapport financier

Le rapport financier en page suivant a été présenté.

Il fait apparaître un total des dépenses de **51998.93 euros**, contre **51365 euros** de recette, soit un **déficit de 633.93 euros**. A noter qu'il manque encore au bilan les 302€ de remboursement de stage, ce qui porte le déficit réel à **934.94 euros**.

Dépenses :

Les salaires et charges afférentes ont baissé car 2 salariés ont démissionné (12 761.11€). Des charges induites (ex : Paye RH) ont également pu être réduites.

A l'inverse les charges liées aux enseignants sous contrat de prestation ont considérablement augmentées (34 725,58€), d'une part par la présence de 3 prestataires de plus, et d'autre part à cause du volume d'heure payées (à mettre directement en relation avec le nombre de cours délivrés).

Des investissements matériels ont été réalisés pour équiper l'école de musique (2 745,54 €) :

- Petits matériels pour l'éveil
- Batterie
- Ampli guitare supplémentaire
- Ampli basse pour supporter les cours de basse
- Pieds de micros, micros, câbles

Le reste des dépenses est stable voir revu à la baisse.

Recettes

La subvention de la Marie a été reconduite à un montant identique à l'année précédente (soit 8900 euros).

Les adhésions et cours sont très en hausse par rapport à l'année dernière, du fait de l'absence d'enseignant d'éveil (42 163.00 € comparé aux 23 180.99 € de 2022) .

COMPTES D'EXPLOITATION du 1 Aout 2022 au 31 Juillet 2023			
CHARGES		PRODUITS	
486- CHARGES PAR AVANCE		487- PRODUIT PAR AVANCE	
60-ACHATS TOTAL	2 792,54		
Alimentation		70-REMUNERATIONS DES SERVICES TOTAL	42 465,00
Fournitures de bureau	47,00	Adhésions et cours	42 163,00
Collation		Produits des activités annexes	302,00
Carburant			
Produits d'entretien	0,00		
Matériels de musique	2 745,54		
Autres (à préciser)	0,00		
		74-SUBV, DE FONCTIONNEMENT TOTAL	8 900,00
61-SERVICES EXTERIEURS TOTAL	625,34	Fonds Social Européen	
Locations immobilières		Etat	
Entretien, réparations		Ministère, DDASS, DDJS, DDTE	
Location de matériel		Contrat petite enfance	
Assurance	343,80	Collectivités territoriales	
Frais de réception	281,54	Conseil Régional	
Autres (à préciser)		Conseil Général	
		Clés de Communes (joindre délibérations)	
62-AUTRES Sces EXTERIEURS TOTAL	35 727,20	Communes (joindre délibérations)	8 900,00
Publicité		C A F	
Enseignants autoentrepreneurs	34 725,58	M S A	
transport		Dons de membres	0,00
Déplacements,missions et réceptions			
Frais postaux, téléphone	120,00	75-CONTREPARTIE CHARGES SUPPLETIVES	0,00
services bancaires et assimilés	69,22	Report du montant des charges indirectes	
autres services extérieurs			
Comptable	812,40	76-PRODUITS FINANCIERS TOTAL	0,00
63-IMPOTS ET TAXES TOTAL	92,74		
Taxes sur salaires	92,74	77-PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL	0,00
Autres impôts et taxes		Dons, legs	0,00
UNI Formations	0,00	Fêtes, manifestations	0,00
		Autres (à préciser)	0,00
64-CHARGES DE PERSONNEL TOTAL	12 761,11	777-QUOTE PART DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT	0,00
Salaires bruts	7 967,97		
URSSAF	2 685,00	78-REPRISE SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS TOTAL	0,00
Mutami	682,01	Reprises sur amortissements	
AG2R	27,30	Reprises sur provisions	
Humanis	1 398,83		
Autres organismes		79-TRANSFERTS DE CHARGES TOTAL	0,00
65-CHARGES SUPPLETIVES TOTAL	0,00	Remboursement : CNASEA ou autres (contrats subventionnés)	
report du montant du tableau		Autres remboursements à (préciser)	
charges indirectes	0,00	Remboursement de frais de formation	
66-CHARGES FINANCIERES TOTAL	0,00		
Intérêts des emprunts		TOTAL DES CHARGES	51 998,93
Agios bancaires		TOTAL DES PRODUITS	51 365,00
67-CHARGES EXEPTIONNELLES TOTAL	0,00	Somme de contrôle (total charges)	51 998,93
68-DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS TOTAL	0,00	Somme de contrôle (total recettes)	51 365,00
Dotation aux amort mobiliers/matériels			
Dotation aux provisions (à justifier)			

5. Mise au vote de l'adoption du rapport financier

Le rapport financier a été adopté à l'unanimité par vote à main levée et quitus a été donné au trésorier.

6. Tirage au sort des sortants du C.A. et point sur les candidatures

Comme le stipule l'article 11 des Statuts de l'association les membres du C.A. sont renouvelés à l'issue de leur mandat de 3 ans.

Sont sortants :

- Christelle Alchini

Sont candidats :

- Florence Nathalie Brun
- Muriel Fontanon
- Evelyne Jarrand Allier

7. Vote pour l'élection des candidats déclarés au CA

Les votes ont été ensuite réalisés à main levée pour

- Florence Nathalie Brun: Elue à l'unanimité
- Muriel Fontanon : Elue à l'unanimité
- Evelyne Jarrand Allier : Elue à l'unanimité

8. Questions diverses (uniquement celles envoyées avant le 20 aout 2023)

Suite à une réunion CA effectuée avant l'assemblée générale, de nouveaux tarifs ont été proposés par le Bureau, et travaillés en CA.

Ceux-ci visent à :

- Permettre une augmentation des enseignants de 6% (salariés) et 1.5€ / l'heure (26,5€ au lieu de 25€) pour les prestataires
- Permettre de payer l'un des enseignants 62 heures par an (2 heures par semaine de cours) pour aider le bureau à la gestion / accueil / organisation.
- Laisser un reste suffisant pour procéder aux investissements qui seront nécessaires pour l'école dans les prochaines années (piano numérique/synthé de bonne qualité, informatique musicale, table de mixage numérique, retours, petit matériels suite à casse..).
- Et enfin permettre l'équilibre suite à la non-augmentation de la subvention alors que les effectifs augmentent (+85,37%).

La nouvelle grille tarifaire proposée est la suivante :

	Montant	Augmentation
Adhésion	20,00 €	25,00%
Cours individuel + cours collectif	492,00 €	21,48%
Cours individuel + 2 cours collectif	564,00 €	17,50%
Cours individuel seul	420,00 €	16,67%
Cours d'ensemble	180,00 €	20,00%
Cours individuel 2e enfant	384,00 €	16,36%
2e cours individuel pour un même enfant	384,00 €	42,22%
Eveil	180,00 €	20,00%
Eveil 2e enfant	180,00 €	50,00%

La décision a été mise aux voix, à main levée. Les nouveaux tarifs ont été adoptés à l'unanimité.

Fin de l'Assemblée Générale Ordinaire 11H30

Validation du PV d'assemblée générale ordinaire :

Fait à Saint Aunés le 20/08/2023

Jean-Philippe CIVADE, Président

Dominique FONTANON, Trésorier

